

Éco-mobilier

874 052 tonnes de meubles usagés recyclés et valorisés en 2019 : en route vers le ZERO déchet !

En 2019, Eco-mobilier a collecté 874 052 tonnes de DEA (déchets d'éléments d'ameublement), soit une hausse de 27 % par rapport à l'année précédente.

93% d'entre elles ont été recyclées en nouvelles matières premières recyclées ou valorisées en énergie. Une nouvelle fois, Eco-mobilier dépasse l'objectif réglementaire de 80 % de meubles recyclés ou valorisés fixé par les pouvoirs publics. Ce bilan très positif conforte Eco-mobilier dans son objectif du « ZERO déchet » pour le mobilier d'ici 2023.

Tous les chiffres 2019 sont à retrouver sur le rapport annuel d'Eco-mobilier disponible [en suivant ce lien](#).

Paris, le 30 juillet 2020 – Eco-mobilier est l'éco-organisme en charge de la collecte, du tri et du recyclage de l'ensemble des meubles, éléments d'ameublement et d'agencement. Depuis octobre 2018, Eco-mobilier prend aussi en charge les couettes et les oreillers usagés.

Eco-mobilier est passé de 686 000 tonnes de meubles collectées en 2018 à 874 052 tonnes en 2019, soit une hausse de 27 %.

« A partir de 2021, c'est un million de tonnes de meubles usagés qui est attendu chaque année. C'est une évolution profonde de notre filière qui enfouissait encore en 2011 jusqu'à 55 % des meubles usagés et qui s'engage aujourd'hui avec détermination vers le ZERO déchet. » précise Dominique Mignon, Présidente d'Eco-mobilier.

Toujours plus de solutions de collecte pour les meubles usagés

Afin de permettre à tous les Français de trouver une solution de collecte près de chez eux pour se débarrasser des meubles dont ils n'ont plus l'usage, Eco-mobilier développe des solutions de proximité avec **4 794 points de collecte** mis à leur disposition en France en 2019, offrant un taux de couverture du territoire de 96,2%.

- **les collectivités territoriales** collectent 81 % des meubles usagés. Les Français peuvent se rendre dans l'une des 2 919 déchèteries équipées d'une benne Eco-mobilier ou faire appel aux services d'enlèvement des encombrants dans certaines grandes villes.

- **les 370 acteurs de l'économie sociale et solidaire**, ayant signé une convention avec Eco-mobilier, collectent 13% des tonnes de meubles usagés. Ces acteurs forment leur personnel pour donner une

RÉPARTITION DES TONNES COLLECTÉES PAR LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

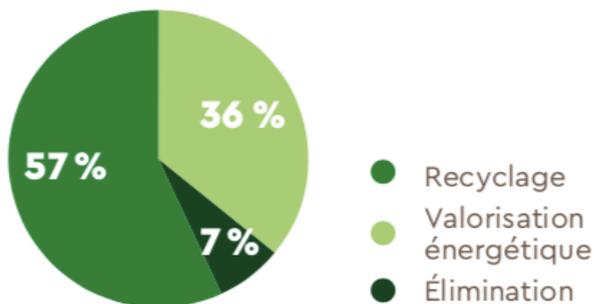


deuxième vie aux meubles qui leur sont donnés. Ainsi, Eco-mobilier a collecté auprès de ces acteurs 50 353 tonnes de meubles usagés soit une augmentation de +31 % par rapport à 2018.

- **Les 1392 professionnels équipés d'une benne Eco-mobilier** collectent 6 % des meubles usagés. Ce sont dans la très grande majorité des distributeurs (grandes enseignes de la distribution de mobilier, de literie...) qui mettent en place la reprise des meubles usagés lors de la livraison de mobilier neuf.

Des résultats de recyclage, réutilisation et valorisation supérieurs aux objectifs

REPARTITION DES TONNES COLLECTÉES



Le taux de recyclage et de valorisation qui atteint désormais **93 %** est à mettre en perspective avec la diminution spectaculaire du taux d'enfouissement qui passe de 55 % en 2011 à 7 % en 2019.

57 % du mobilier est recyclé. Le recyclage offre une deuxième vie au mobilier dont les éléments sont transformés en nouvelles matières premières recyclées. Par exemple,

les meubles en bois recyclés entrent dans la composition des panneaux de particules.

36 % du mobilier devient du combustible solide de récupération (CSR). Les éléments d'ameublement non dangereux et non recyclables sont broyés puis transformés en CSR, utilisé principalement pour alimenter les fours des cimenteries ou les réseaux de chaleur urbain à la place du pétrole. Il offre le double avantage d'éviter l'enfouissement du mobilier usagé et de préserver les ressources naturelles.

Des actions innovantes pour favoriser l'économie circulaire

« Eco-mobilier vise le ZERO déchet pour le mobilier d'ici 2023. Nous mettons tout en œuvre pour organiser un système de collecte optimisé, plus proche des habitants, afin d'aller à leur rencontre pour récupérer tous les objets de la maison dont ils souhaitent se débarrasser. » explique Dominique Mignon, Présidente d'Eco-mobilier.

- **Un modèle repensé pour encore plus d'efficacité**

- Le renouvellement effectif depuis le 1er janvier 2020 de tous les marchés de ramassage, de tri et de préparation des meubles usagés, qui permet à Eco-mobilier de mettre en place un nouveau schéma opérationnel plus économique et plus écologique, tout en favorisant le développement de solutions de recyclage et de valorisation, à proximité ;

- Un nouveau contrat de services pour les adhérents, enseignes de l'ameublement, avec des tarifs d'éco-participation prenant mieux en compte la recyclabilité des produits ;

- Un contrat jusqu'en 2023 pour les collectivités, basé sur l'accompagnement et l'optimisation de la collecte.

- **La recherche et l'innovation pour tous les matériaux**

Eco-mobilier poursuit les projets de recherche et d'innovation concernant les matières issues des meubles usagés :

- Le développement du recyclage des mousses issues des matelas usagés, avec la concrétisation des projets sélectionnés dans le cadre de l'Éco-innovation Challenge en 2017.
- Le développement de débouchés pour le bois issu des meubles usagés pour améliorer les conditions de combustion et de valorisation.
- Le lancement d'une plateforme d'open-innovation, (RE)SET Furniture for Éco-mobilier, visant à mettre en relation les adhérents et des entreprises innovantes afin d'accélérer l'économie circulaire dans le secteur de l'ameublement.

A propos d'Éco-mobilier

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Eco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation énergétique de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat des meubles neufs depuis le 1^{er} mai 2013. Depuis sa création, Eco-mobilier a collecté près de 3 millions de tonnes de meubles usagés, valorisées à près de 95% et vise à horizon 2023, le ZERO déchet pour les meubles.

CONTACT PRESSE

Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – annedelander@gmail.com